

Date de la convocation :

01/07/2020

Date d'affichage :

08/07/2020

**COMPTE RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 07 JUILLET 2020**

Sous la présidence de Monsieur Yves RUDIO, maire

Nombre de conseillers élus : 11
Conseillers en fonction : 10
Conseillers présents : 10

Présents : Marie-Hélène BEINSTEINER, Jessica CLEISS, Gabrielle EHRETSMANN, Cyrille HAEHNEL, Olivia HUMANN, Jean-Georges KOLB, Nicolas LANN0, Jérôme LEFEVRE, Christian VOEGELE

Absent excusé : /

Monsieur le maire demande à ce que soient rajoutés deux points à l'ordre du jour :

Point 10 : Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU)

Point 11 : Transfert de compétence eau au SDEA.

Nombre de votants : 09 POUR : 09 CONTRE : 00 ABSTENTIONS : 00

ORDRE DU JOUR

01. Approbation du PV de la réunion du C.M. du 9 juin 2020
02. Travaux à l'aire de rencontre multigénérationnelle
03. Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
04. Désignation d'un délégué du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace – Moselle (SDEA)
Annule et remplace la délibération du 28 mai 2020
05. Désignation des délégués élus, agents et correspondants du GAS (Groupement d'Action Sociale)
06. Lotissement Les Alouettes
07. Accès à la fibre optique
08. Organisation de la fête de Noël de la commune
09. Création d'un Conseil intercommunal des élèves
10. Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU)
11. Transfert de la compétence eau au SDEA
12. Divers

Le secrétaire de séance est désigné par Monsieur le maire : Jérôme Lefèvre

01. **Approbation du PV de la réunion en plénière du 09 juin 2020**

Remarques : Le point concernant le délégué à la SDEA est à rectifier et à remettre aux voix (Cf. point 04 de ce compte-rendu).

Nombre de votants : 09 POUR : 09 CONTRE : 00 ABSTENTIONS : 00

02. **Travaux à l'aire de rencontre multigénérationnelle**

(20 heures 15 : Arrivée de Madame Olivia Humann).

Les travaux prévus à l'aire de rencontre multigénérationnelle vont pouvoir débuter à la fin de l'été, car les subventions sollicitées ont été obtenues :

Date d'obtention	Origine	Somme allouée (€)
12.06.2020	Préfecture du 67 Dotation de soutien aux investissements locaux ¹	25 000,00
08.06.2020	Conseil départemental 67	24 359,00
15.05.2020	Région Grand Est	15 022,00
A venir	Ligue d'Alsace de football association ²	5 000,00
Total des subventions		69 381,00

¹ La dotation a été votée et attribuée par le Secrétaire général pour les affaires régionales et européennes, mais l'arrêté n'est pas encore paru.

² La subvention de la LAFA sera votée et attribuée en priorité au début de la saison prochaine.

M. le maire fera les démarches pour l'obtention d'un crédit ainsi que d'une ligne de crédit dans l'attente du versement des subventions octroyées.

Les entreprises retenues pour les différents lots sont les suivantes :

Lots	Objet	Entreprises retenues	Montant TTC (€)
1	Pose d'un pare-ballons	EPSL Lingolsheim	8 520,00
2	Aire de jeu et contrôle de conformité	EPSL Lingolsheim	19 272,00
3	Terrain multisport	EPSL Lingolsheim	29 820,00
4	Revêtements sportif et ludique et contrôle de conformité	EPSL Lingolsheim	21 570,60
5	Aménagement de l'aire de jeu	Diebolt TP	24 241,20
6	Main-courante	CSE	27 738,00
7	Eclairage	CSE	1 650,00
Total			132 811,80

L'implantation de l'aire de rencontre multigénérationnelle pose problème, à cause de l'agrandissement nécessaire du stade de football. Il conviendra de déplacer l'ensemble sur le terrain stabilisé qui sera condamné et transformé en aire de jeu et à terme en parking (pour héberger les voitures les jours de match). Ce déplacement facilitera même l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Nombre de votants : 10 POUR : 10 CONTRE : 00 ABSTENTIONS : 00

03. Renouvellement de la Commission communale des impôts directs (CCID)

La commune doit proposer une liste de 24 noms à la Direction générale des finances publiques (DGFIP) afin que 6 représentants titulaires et 6 représentants suppléants puissent être désignés. La liste proposée par la commune est la suivante :

Régis Bastian	Marie-Hélène Beinsteiner	Alain Burg
Jessica Cleiss	Liliane Cleiss	Gabrielle Ehretsmann
Antoine Fritsch	Yves Gabel	Cyrille Haehnel
Olivia Humann	Cathy Janes	Freddy Janes
Martin Klopfenstein	Jean-Georges Kolb	Jean-Charles Kuhm
Nicolas Lanno	Stéphanie Laribi	Jérôme Lefèvre
Jean-Jacques Metz	Christel Moritz	Danièle Tindy
Christian Voegele	Christophe Westphal	Franck Woeltz

Nombre de votants : 10 POUR : 10 CONTRE : 00 ABSTENTIONS : 00

04. Désignation d'un délégué du Syndicat des eaux et de l'assainissement Alsace-Moselle (SDEA)

Lors de la réunion précédente du conseil municipal, celle du 9 juin 2020, un délégué du SDEA et un suppléant ont été élus. Or, il ne doit pas y avoir de suppléant dans cette assemblée. Par conséquent, le délégué est Monsieur Jérôme LEFEVRE.

Nombre de votants : 10 POUR : 10 CONTRE : 00 ABSTENTIONS : 00

05. Désignation des délégués élus, agents et correspondants du GAS (Groupement d'action sociale)

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Considérant que les principes de la mise en œuvre d'action sociale en faveur du personnel territorial est obligatoire du fait de la loi n° n° 84 - 53 du 26 janvier 1984,

Considérant que la commune a choisi de confier la gestion de cette action sociale au Groupement d'Action Sociale du Bas-Rhin qui a contracté à cet effet plusieurs partenariats (CNAS, CEZAM, Garantie Obsèques) et accorde plusieurs prestations spécifiques (secours, prestations diverses...),

Considérant que les membres du conseil d'Administration du Groupement d'Action Sociale du Bas-Rhin sont les représentants du CNAS localement,

Considérant qu'il convient de renouveler les instances de cet organisme,

Considérant que le Groupement d'Action Sociale du Bas-Rhin comme le CNAS sont gérés paritairement,

Considérant qu'à cet effet, le conseil municipal doit désigner un délégué élu et un délégué agent qui assureront un contrôle sur la gestion de cet organisme, proposeront des évolutions en matière de prestation et représenteront la commune auprès de cet organisme,

Considérant que pour que les agents deviennent acteur de cette action sociale il convient de les accompagner,

Considérant les échanges administratifs et d'écoute entre la commune et le Groupement d'Action Sociale du Bas-Rhin (mouvement de personnel, listings, conseils...) il convient de désigner un agent qui assumera ces fonctions de « correspondant »,

Considérant que ce correspondant peut être le même que le délégué élu,

Vu la loi n° n° 84 - 53 du 26 janvier 1984 portant sur la fonction publique territoriale,
Vu l'article 8 des statuts du Groupement d'Action Sociale du Bas-Rhin,
Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Désigne :

- M RUDIO Yves, délégué élu
- Mme BURG Gaby, délégué agent
- Mme BURG Gaby, correspondant joignable par courriel à l'adresse : mairie.weinbourg@gmail.com

Auprès du Groupement d'Action Sociale du Bas-Rhin afin de représenter les intérêts de la commune et des agents en matière d'action sociale en leur faveur.

Nombre de votants : 10 POUR : 10 CONTRE : 00 ABSTENTIONS : 00

06. Lotissement les Alouettes

POINT AJOURNE

Nombre de votants : 10 POUR : 00 CONTRE : 00 ABSTENTIONS : 00

07. Accès à la fibre optique

La mairie n'est pas éligible à la fibre optique auprès des grands opérateurs. Par contre, une offre a été faite par l'entreprise NOREST Télécom, domiciliée à Hatten.

Ainsi, les différents locaux de la commune seraient dotés des installations suivantes, au prix de 170,73 € HT par mois (au lieu des 136,00 € HT par mois actuels pour des lignes analogiques), auxquels s'ajouteront des frais d'installation de 149,99 € HT réduits à 99,99 € HT :

Intitulé de ligne	Installation proposée	Coût HT (€)
Mairie (téléphonie)	Offre fibre connect pro + Modem	64,98
	Ligne SIP	5,99
Mairie (Fax)	Fax to mail	2,99
Ecole	Offre fibre start + Modem	44,98
	Ligne SIP	5,99
Salle socioculturelle	Ligne analogique	17,00
Salle polyvalente	Ligne analogique	17,00
Consommations mensuelles	Forfait mobiles (1 heure)	9,00
	Forfait fixes (2 heures)	2,80
TOTAL		170,73

Le conseil municipal décide de donner suite à cette offre.

Nombre de votants : 10 POUR : 10 CONTRE : 00 ABSTENTIONS : 00

08. Organisation de la fête de Noël de la commune

La commission 5 a décidé de déplacer la fête de Noël des enfants vers la salle polyvalente et de proposer en octobre aux parents des enfants entre 3 et 11 ans (compris) un petit catalogue de cadeaux qui seront offerts à leurs enfants. Les cadeaux auront une valeur de 15,00 € TTC maximum. Cette fête pourrait également être l'occasion d'organiser un troc de Noël. La fête de Noël des enfants aura lieu samedi 12 décembre 2020 en salle polyvalente, en respect des gestes barrières en vigueur à ce moment-là.

Madame Gabrielle EHRETSMANN est chargée d'organiser cette fête.

La fête de Noël des anciens de la commune aura à nouveau lieu au restaurant du village « Le bois flotté ». Son organisation sera débattue lors d'une prochaine réunion du conseil municipal.

Nombre de votants : 10 POUR : 10 CONTRE : 00 ABSTENTIONS : 00

09. Création d'un conseil intercommunal des enfants

Lors sa réunion du 26 juin 2020, le conseil d'école du RPI Obersoultzbach-Weinbourg-Weiterswiller a décidé de mettre en place un conseil intercommunal des enfants. Ce projet a rencontré un bon écho auprès des équipes enseignantes des trois sites du RPI ainsi qu'auprès des deux autres municipalités concernées. Madame Olivia HUMANN est chargée de le mettre en place, avec l'aide des représentant.e.s des deux autres communes, en charge de ce dossier.

Nombre de votants : 10 POUR : 10 CONTRE : 00 ABSTENTIONS : 00

10. Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU)

Suite aux informations prises auprès des différents acteurs entrant en ligne de compte pour le SIVU, le conseil municipal décide de rester adhérent pour l'instant du SIVU, en attente d'avoir des données chiffrées opposables au secteur privé.

L'ONF s'est engagé à n'employer le SIVU que pour les travaux pour lesquels il est compétent et compétitif, à savoir principalement les gros bois et l'entretien de la forêt. Le reste des travaux sera délégué à des entreprises privées.

Nombre de votants : 10 POUR : 09 CONTRE : 00 ABSTENTIONS : 01

11. Transfert de la compétence eau au Syndicat des eaux et de l'assainissement Alsace-Moselle (SDEA)

Suite à la réunion d'information organisée par le SDEA le 17 juin 2020, le conseil municipal décide de transférer la gestion de l'eau au Syndicat des eaux et de l'assainissement Alsace-Moselle. Ce transfert de compétences aura une conséquence sur le prix du mètre/cube d'eau, parce que jusqu'à présent, la commune ne facturait que le coût de l'eau et non les frais annexes (secrétariat, relevé des compteurs...).

Nombre de votants : 10 POUR : 07 CONTRE : 00 ABSTENTIONS : 03

12. Divers

12.01 Sécurité dans le village

Monsieur le maire a fait le tour du village avec M. le premier adjoint et les services compétents de la Communauté des communes Hanau-La-Petite-Pierre. L'objectif est de réduire la vitesse des voitures dans le village. Différentes pistes ont été abordées, mais celles qui ont retenu l'attention de toutes les parties est la mise en priorité à droite de la commune dans son ensemble, la mise en place d'une chicane à l'entrée de village de la Rue Hohl ainsi que la mise en place de stationnement en quinconce aux endroits critiques.

Ce point sera à mettre à l'ordre du jour des réunions à venir du conseil municipal et les commissions 1 et 2 devront le budgétiser pour l'année à venir.

12.02 Mise en place de défibrillateurs

Au 1^{er} janvier 2022, la commune de Weinbourg devra avoir mis en place des défibrillateurs aux différents bâtiments publics de la commune. La commission 2 devra faire une étude de marché et étudier les divers endroits concernés.

12.03 Convention signée avec l'association La Brouette

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il vient de signer une convention avec l'association La Brouette, pour la remise en état du lavoir de la forêt.

L'entreprise de menuiserie retenue a déjà monté la charpente et le chantier collaboratif se tient cette semaine, en respectant bien entendu les gestes barrière en vigueur. L'objectif est de couvrir le toit, d'étanchéifier les bacs d'eau et de mettre en place les planches de lavage.

12.04 Autorisation donnée à l'association La Weinbourgeoise

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il a signé l'autorisation permettant à l'association La Weinbourgeoise – Frejzitt fer Winbùri d'apposer des panneaux sur des murs et emplacements relevant de l'espace public. Cette action est menée dans le cadre des circuits historiques qui mettront en valeur le village.

12.05 Achat de véhicule avec remorque

Monsieur le maire informe le conseil municipal de l'achat d'un véhicule utilitaire Kangoo auprès de l'entreprise AES Auto de Dossenheim/Zinsel, au profit de l'ouvrier communal, au prix de 5 333,33 € HT. Cet achat sera complété par l'achat d'une remorque avec des rehausses grillagées et des rampes.

12.06 Compte-rendu du travail en commissions

Commission 1 : La commission s'est réunie jeudi 2 juillet.

Commission 2 : RAS

Commission 3 : La commission a eu une réunion de chantier avec le SDEA vendredi 3 juillet et tiendra une réunion espace vert le mercredi 8 juillet.

Commission 4 : La page Facebook créée rencontre un bon succès.

Commission 5 : La commission s'est réunie mardi 30 juin. Elle proposera un calendrier d'actions avec notamment la fête des enfants, des conférences-débats et une rencontre avec les jeunes de la commune le 28 août 2020.

12.07 ATSEM

Madame Catherine BALZER, l'ATSEM de la classe maternelle de Weinbourg, est actuellement en congé maladie et ne sera probablement de retour pour assurer son service à la rentrée de septembre. Il faudra donc très certainement recruter une ATSEM intérimaire pour pallier cette absence.

12.08 Accompagnement dans le bus

Se pose la question de l'accompagnement dans le bus. Madame Christine BRECHENMACHER, l'accompagnatrice actuelle, pourrait accompagner les enfants sur le trajet de Weinbourg à Obersoultzbach, en passant par Weiterswiller. Mais les enfants qu'elle encadre en tant qu'AESH sont à l'école d'Obersoultzbach, ce qui fait qu'il n'y a plus d'accompagnateur pour le dernier trajet retour vers Weinbourg à l'aller et le premier trajet vers Obersoultzbach au retour.

12.09 Affaires scolaires

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il achètera un vidéoprojecteur pour la classe de GS-CP pour la rentrée de septembre 2020.

12.10 Jeunes

La commission 5 a décidé d'inviter les jeunes du village à une réunion pour les informer des démarches les concernant, mais également pour écouter leurs attentes et leurs centres d'intérêt. Cette réunion est programmée pour vendredi 28 août 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le maire remercie les membres et lève la séance à 23 heures 27.

Weinbourg, le 08 juillet 2020

Le maire,
Yves RUDIO

